



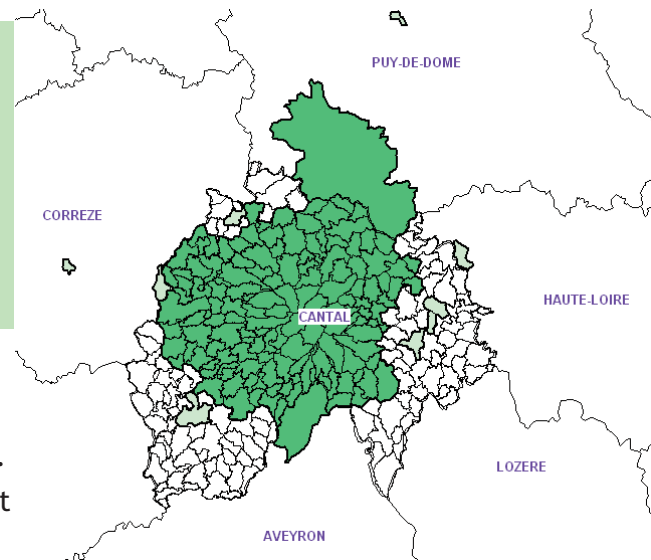
AOP SALERS



Fromage à pâte pressée non cuite fabriqué exclusivement à la ferme entre le 15 avril et le 15 novembre à partir de lait de vache emprésuré.



Filières Fromagères

Comité Interprofessionnel des Fromages (CIF)
52 Avenue des Pupilles de la nation
Résidence Auvergne - BP 124
15001 AURILLAC Cedex
Tel: 04 71 48 39 94 Fax: 04 71 48 35 34
E mail : info@aop-cantal.com
Site Internet : www.aop-salers.com
Contact: Yves LAUBERT



Appellation d'origine contrôlée acquise en 1961.
Dernier cahier des charges enregistré par décret du 14 mars 2000.
Contrôles externes réalisés par AUSUD

Extrait du cahier des charges

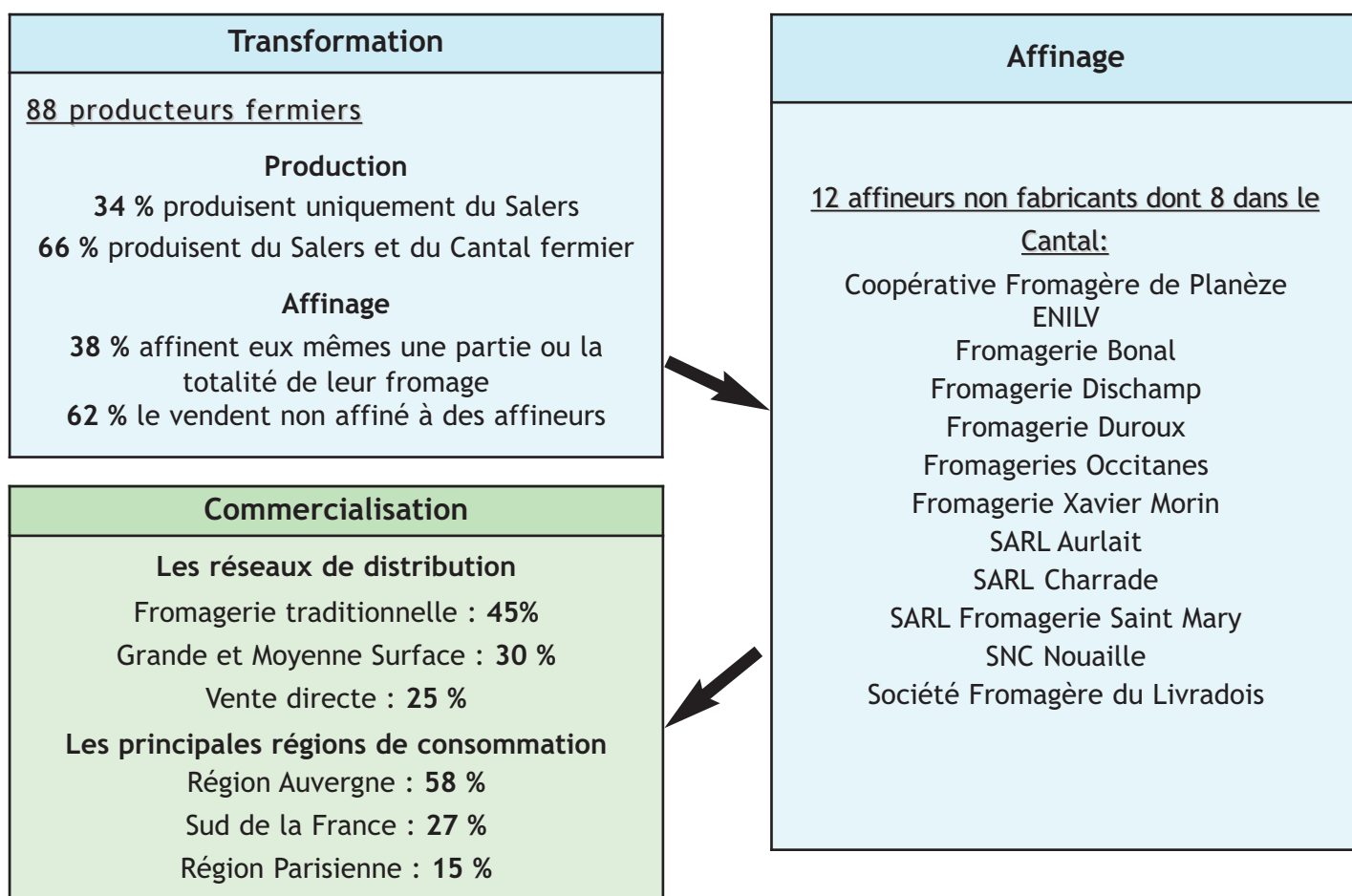
 Zone de production du lait, fabrication et affinage du fromage
 Zone d'affinage du fromage

Zone géographique	Production du lait et fabrication du fromage dans la zone représentée Affinage du fromage dans les zones représentées sur la carte
Races	Pas d'impératif de race Les fromages fabriqués à partir de lait issu de troupeaux composés exclusivement de vaches de race Salers bénéficient de la mention "Tradition Salers"
Conditions d'élevage	Fromage fabriqué sur l'exploitation agricole avec le lait produit sur celle-ci entre le 15 avril et le 15 novembre et lorsque les vaches pâturent
Alimentation	Ration composée de fourrages issus de la zone géographique Ration constituée exclusivement d'herbe pâturée Aliments complémentaires limités à 25% de la ration Aliments complémentaires définis dans le règlement d'application
Transformation	Collecte du lait dans un récipient en bois appelé "la gerle" Le lait est emprésuré directement dans la gerle Utilisation de lait cru et entier
Affinage	3 mois minimum

Poids de la filière en 2010

	Données Cantal
Nombre de producteurs	88
Quantité de lait transformée	15 millions de litres
Quantité de fromage produite	1 437 tonnes
Modes de vente du fromage par les producteurs	Environ 80 % des volumes vendus non affinés et 20 % vendus affinés
Chiffre d'affaires sortie exploitation	11 millions d'euros

Acteurs économiques de la filière



Mis en forme par la Chambre d'Agriculture du Cantal
en relation avec la structure gestionnaire de la démarche.